

tion, 515. — Nombre de maisons, 82. — Revenus communaux, 88 fr. 50 c.

LE PLESSIER-SUR-SAINT-JUST, *Le Plessis-Saint-Just, Plessier-Saint-Just (Pleisseium sub sanctum Justum)*, entre Plainval au nord, Razenet, Angivillers à l'est, Lieuvillers au sud-est, Valescourt au midi, Saint-Just à l'ouest.

Commune de médiocre étendue, située sur le plateau oriental et sur la déclivité de la vallée d'Aré. Le village formé de deux principales rues presque parallèles, est rapproché de la limite occidentale. Il n'y a point d'eau courante dans le pays.

Le Plessier ne fut, à son origine, qu'un petit hameau dépendant de *Saint-Just*. Les Normands ayant envahi la Picardie aux neuvième et dixième siècles, pillèrent non seulement les villes, mais se répandirent dans les campagnes, dont ils brûlaient les villages, et dont ils exterminaient la population. Les habitans furent contraints de se réfugier dans les bois, alors beaucoup plus étendus qu'aujourd'hui; ils en fortifièrent les hauteurs qu'ils entourèrent de haies épaisses et de boulevards, d'où ils pouvaient se défendre contre les barbares. Ces sortes de retranchemens grossiers se nommaient *Plessis* ou *Plessérais*, et dans la suite on y bâtit des villages à cause de leur forte situation : de ce nombre fut certainement *Le Plessier-sur-Saint-Just* qui domine son ancien chef-lieu comme le ferait une citadelle (1).

Le Plessier dépendait du comté-pairie de Beauvais, comme membre de la châtellenie de *Saint-Just*.

Il fut démembré du territoire de *Saint-Just* vers l'année 1500, pour devenir un fief direct du comté de Beauvais. Guy de Rouvroy de Saint-Simon le possédait à la fin du seizième siècle. Mathieu de Rouvroy vendit cette terre le 29 avril 1589 à Arnauld de Corbie, chanoine de Beauvais et chancelier de France. Charles de Lameth, dont la maison possédait depuis long-tems *Le Plessier*, acquit en 1628 la châtellenie de *Saint-Just* à laquelle cette ancienne dépendance se trouva de nouveau réunie.

Les seigneurs y firent bâtir, en l'honneur de saint Etienne, un manoir avec une chapelle, qu'ils dotèrent de terres situées autour des carrières; une transaction du 20 avril 1490 obligeait les religieux de *Saint-Just* d'y célébrer trois messes par semaine.

Antoine de Lameth, seigneur du *Plessis*, général des finances de François I.^{er}, obtint dans le siècle suivant que la chapelle fut

érigée en cure, à laquelle sa libéralité assigna des revenus considérables; il paya en outre cent écus sols, d'indemnité à l'abbaye. Ce changement fut consommé par acte du 30 juin 1541; l'abbé de *Saint-Just* eut la collation du nouveau bénéfice; le curé prenait le titre de prieur.

L'église, bâtie en 1481, menaçait ruine deux cents ans après; elle fut réparée vers 1675, de manière à ce que tous les caractères de son architecture fussent détruits; à peine y voit-on en effet quelques restes du style ogival. On y avait ajouté des bas-côtés vers l'année 1600. La nef et le portail ont encore été reconstruits en 1755. Le clocher, couvert d'ardoises, est sur la porte; le chœur a conservé ses voûtes; il y a un grand caveau qui servait à la sépulture des seigneurs.

Le château du *Plessier* est une construction moderne en briques, à laquelle tient un parc clos de murs.

La route royale de Paris à Dunkerque, et la route départementale de Beauvais à Montdidier, forment sur quelques points la limite occidentale du territoire.

La commune n'a d'autre propriété que le presbytère. Le cimetière est placé à l'extrémité méridionale du village.

On fabrique de la bonneterie de coton et de filouelle, et des toiles de lin au *Plessier*. Il y a un moulin à vent dans l'étendue du pays.

Contenance : Terres labourables, 661 h. 95,90. — Vignes, 7 h. 46,60. — Bois, 52 h. 42,45. — Vergers, 0 h. 46,80. — Jardins potagers, 21 h. 20,10. — Friches, 1 h. 07. — Eaux, 0 h. 06,55. — Routes et chemins, 15 h. 81,65. — Propriétés bâties, 4 h. 77,87. — Total, 763 hect. 24,92.

Distance de *Saint-Just*, 2 kil. — De Clermont, 1 myr. 8 kil. — De Beauvais, 5 myr. 5 kil. — Marchés, Clermont, *Saint-Just*, *Lieuvillers*. — Bureau de poste, *Saint-Just*. — Population, 405. — Nombre de maisons, 112. — Revenus communaux, 245 fr. 67 c.

LIEUVILLERS, *Lieuviller, Lieuviler, Lieuvillé, Lievillé, (Locovillare)*, entre *Angivillers* au nord, *Pronteroy* à l'est, *Cuignières* au midi, *Saint-Remy, Valescourt* à l'ouest, *Le Plessier-sur-Saint-Just* au nord-ouest.

Son territoire constitue un plateau allongé dans la direction de l'ouest et à l'est, et partagé par un pli de terrain courant dans le même sens; il est privé d'eau de source. Le chef-lieu est à-peu-près au centre.

Lieuvillers, formé de trois rues principales, a l'aspect d'un bourg. La voie publique est large, bien entretenue; les maisons sont

(1) Il y a dans le seul département de l'Oise plus de vingt-cinq villages qui portent le nom de Plessis, Plessier ou Plesséret.